

**Web 2.0 et mouvement du 20 février 2011<sup>1</sup>, quelles représentations dans la presse écrite marocaine ? Cas du quotidien *Le Matin du Sahara et du Maghreb*.**

**Web 2.0 and movement of 20 February 2011, what representations in the Moroccan written press? Case of *Le Matin du Sahara et du Maghreb*.**

**ESSAKHI Chadia**

Enseignante chercheuse

Faculté des Sciences

Université IBN ZOHR Agadir

**chadia.es@gmail.com**

Laboratoire Société, Langues, Art et Culture Hassanya (LARSLACH)

**TOUMI Issam**

Enseignant chercheur

Faculté Polydisciplinaire de Taroudannt

Université IBN ZOHR Agadir

Laboratoire Interdisciplinaire des Langues et des Dynamiques Artistiques et Sociales (LILDAS)

Maroc

**issamtoumi17@gmail.com**

**MOUNTASSER Tilila**

École Supérieure de l'Éducation et de la Formation d'Agadir

Université IBN ZOHR Agadir

Laboratoire Numérique, Education, Communication et Langues (NUMECOL)

**t.mountasser@uiz.ac.ma**

**Date de soumission :** 04/08/2023

**Date d'acceptation :** 11/11/2023

**Pour citer cet article :**

ESSAKHI C. & al. (2023) «Web 2.0 et mouvement du 20 février 2011, quelles représentations dans la presse écrite marocaine ? Cas du quotidien *Le Matin du Sahara et du Maghreb* », Revue Internationale du chercheur «Volume 4 : Numéro 4» pp : 256- 275

---

<sup>1</sup> Le mouvement du 20 février est un mouvement de contestation apparu au Maroc le 20 février 2011 à la suite de la vague de protestations et de révolutions dans d'autres pays arabes connue sous le nom de « Printemps arabe ».

## Résumé

Durant le « printemps arabe » de 2011, les Réseaux Sociaux Numériques (RSN), les blogs et les téléphones cellulaires sont devenus des outils de communication, de pression et d'appel au changement incontournables. L'émergence de nouvelles formes d'activisme à l'aide des (RSN) et de la téléphonie mobile montre l'avènement d'une certaine « démocratie électronique » conquise par les citoyens qui se sont approprié la technique pour revendiquer plus de droits et de démocratie. Les mutations sociopolitiques arabes ont toutes, à vue cavalière, un dénominateur commun : la technologie numérique. C'est dans ce contexte de mutation que nous analyserons les représentations du mouvement du 20 février 2011 dans la presse écrite marocaine où les mouvements d'indignation collective et les TIC sont fortement associés. Cela se manifeste à travers les multiples articles parus dans les pages du quotidien *Matin du Sahara et du Maghreb (MSM)*. Ainsi et dans notre contribution, nous envisageons les TIC comme vecteur de mobilisation et de changement secondaire dans le monde arabe en général et au Maroc de façon particulière.

**Mots-clés :** Analyse de contenu ; presse écrite ; révolution 2.0 ; Maroc ; 20 février.

## Abstract

During the "Arab Spring" of 2011, Digital Social Networks (DSN), blogs and cell phones became essential tools of communication, pressure and call for change. The emergence of new forms of activism using (RSN) and mobile telephony shows the advent of a certain "electronic democracy" conquered by citizens who have appropriated the technique to claim more rights and democracy.

These sociopolitical mutations have all in perspective view, a common denominator: digital technology. It is in this context of social and political upheaval that we will analyze the representations of the movement of February 20, 2011 in the Moroccan written press where the movements of collective indignation and ICT are strongly associated; as testified by various articles published in the columns of the newspaper *Matin du Sahara et du Maghreb (MSM)*.

Consequently, and in our research, we consider (ICT) as a vector of mobilization and of secondary change in the Arabic world in general and particularly in Morocco.

**Keywords:** Content analysis; newspaper; revolution 2.0; Morocco; 20 February.

## Introduction

Aujourd'hui, l'Internet, média planétaire, fait partie du quotidien de bon nombre de personnes qui en font usage dans plusieurs domaines, notamment sur le plan social, culturel, artistique et même politique échappant de ce fait à toute forme de censure de la part des pouvoirs publics. En effet, les nouveaux modes de communication que l'internet offre et dont l'utilisation se répand rapidement ont favorisé l'élargissement de l'espace public influençant ainsi la vie des gens à qui s'offre l'occasion d'entrer en contact avec d'autres usagers se trouvant partout dans le monde. (Proulx 2007) explique à ce propos qu'un usage significatif des outils du Web participatif pourrait fournir à l'utilisateur de l'Internet l'opportunité de devenir progressivement un acteur civique et culturel à part entière dans la société mondialisée d'aujourd'hui.

Les réseaux sociaux numériques "RSN" ont réalisé de réelles mutations dans nos façons d'être, de penser, d'agir et de réagir. Ils ont permis aux internautes de médiatiser des sujets sensibles, auparavant occultés par les régimes politiques, et de mobiliser les sans voix (Proulx 2012) en vue de combattre les injustices et même d'infléchir les décisions. Désormais, la diffusion de l'information n'est plus l'affaire de quelques-uns mais de tous.

En effet et en 2011, les pays arabes ont connu des soulèvements (Daghmi, 2014) ayant suscité l'intérêt des médias traditionnels, de l'opinion publique et des médias numériques. Ces mouvements ont montré un rôle plus au moins prépondérant dans la circulation de l'information (Dumas, 2016), l'indignation (Merah, 2021), les appels à manifestation et une forme de délibération (Proulx, 2013). Cette nouvelle culture de contestation (Lits, 2015) s'appuie fortement sur les Réseaux Sociaux Numériques (RSN) pour impulser le changement. Les dispositifs de communication deviennent dès lors des outils incontournables dans la régulation des espaces publics et de surcroît de puissants éléments au service d'acteurs sociaux capables d'influencer significativement la gestion du social, de l'économie et de la justice.

Au Maroc, la mobilisation sociale et politique était visible à travers l'action et la médiatisation, aussi bien à l'intérieur du pays qu'à l'étranger, du mouvement du « 20 février » 2011. L'avènement de ce mouvement est l'œuvre d'une jeunesse dont le mot d'ordre se résume dans des revendications exigeant des réformes constitutionnelles et économiques en profondeur. Par ailleurs, l'organisation des actions du mouvement du « 20 février » s'est largement articulée autour des RSN (les Réseaux Sociaux Numériques). Dès lors, peut-on voir dans ces derniers et dans les TIC de manière générale un vecteur de mobilisation des citoyens au Maroc ? Les

« nouveaux » usages de ces médias sont-ils de nature à mettre en relief l'évolution des pratiques sociales, politiques, socioculturelles et médiatiques conduisant *in fine* à l'émancipation sociale et politique (Proulx, 1990).

## Problématique

C'est dans ce contexte de bouleversements sociopolitiques que nous analyserons les représentations du mouvement du 20 février 2011, notamment dans la presse imprimée marocaine où les contestations et TIC sont fortement associés aux soulèvements. Cela est parfaitement illustré par plusieurs éditions du journal marocain *Le Matin du Sahara et du Maghreb (MSM)*.

### 1. Méthodologie

Afin de mettre en exergue les représentations de ces mouvements d'insatisfaction collective, dans le quotidien susmentionné, nous avons appliqué la méthode d'analyse de contenu de L. Bardin mettant l'accent sur la possibilité de découper un texte en thèmes-centraux, sous-thèmes, genres et acteurs. Notre processus de réflexion s'organise en trois étapes.

Tout d'abord, Nous avons constitué une liste d'articles les plus appropriés qui abordent de quelque manière les représentations d'un mécontentement provoqué par les TIC au cours de cette période. Les publications se catégorisent, ainsi, de la manière suivante :

- L'implication des médias sociaux comme catalyseur des contestations marocaines : *MSM* propose cent quatre-vingt articles traitant de cette thématique.

• **TABLEAU 1. ARTICLES DU (MSM) (NOMBRE ET LA TAILLE)<sup>2</sup>**

Evénements	Taille des articles du <i>MSM</i>			Total
	Long	Moyen	Court	
Révolution du jasmin (Tunisie)	02	12	01	15
Manifestations en Algérie	00	03	01	04
Révolution libyenne	00	05	00	05
Manifestations au Maroc	10	29	41	80
Révolution yéménite	00	00	01	01
Révolution égyptienne	03	17	02	22
Révolution syrienne	01	42	02	45
Printemps arabe en général	02	06	00	08
Total	18	114	47	180

**Source : Données de l'auteur**

Ensuite, nous allons effectuer une lecture approfondie des articles sélectionnés pour identifier les thèmes généraux qui s'en dégagent, puis rassembler sous ces 'thèmes' les mots-clés qui leur sont associés. Pour ce qui est du domaine des TIC, nous avons noté des termes tels Internet, Facebook, Twitter, RSN. Leur regroupement est, en fait, basé sur leur fréquence d'usage dans les articles étudiés.

Chaque article est alors documenté dans une fiche distincte (voir tableau ci-dessous). Par la suite et après analyse du corpus, nous rassemblons les différentes composantes (thèmes, sous-thèmes, acteurs, genre, etc.) extraites de nos articles.

<sup>2</sup> Les articles ayant traité de la question du mouvement du 20 février signifient dans notre contribution tous les articles ayant évoqué cette question et son lien avec les TIC. Par ailleurs, le journal sujet à l'analyse ne présente pas des articles de même taille. Nous rappelons que nous avons procédé à une classification manuelle de la taille des articles du quotidien marocain. Nous nous sommes appuyés pour cette fin sur le nombre de lignes de ces articles. La mesure ci-dessous a été appliquée sur notre corpus afin de déterminer la taille des articles :

- Article long : tout article dont la taille est supérieure à 75/80 lignes.
- Article moyen : tout article dont la taille varie entre 40 et 70/74 lignes.
- Article court : tout article dont la taille est inférieure à 40 lignes (environ 80 caractères par ligne).

**• TABLEAU 2. – FICHE D’ANALYSE D’UN ARTICLE**

Nom du journal	Thème	Notions et nombre d’occurrence	Genre (vocabulaire, style, registre, etc.)	Personnage
Titre de l'article Date: Page: Auteur: Taille: Résumé:	-Thème n 1	- Notion n° 1 - Notion n°2 - Notion n° 3 - Notion n° 4	- Description à l’analytique  - Compte-rendu	- Personnage n 1 : Symbole incarné  - Personnage n 2 : Symbole incarné
	-Thème n 2	- Notion n° 1 - Notion n° 2 - Notion n° 3 - Notion n° 4		
Position Classification				

**Source : Données de l’auteur**

**• TABLEAU 3. – FEUILLE D’ANALYSE D’UN ARTICLE**

Nom du journal	Thème	Nombre d’occurrence faisant référence aux médias sociaux	Genre (vocabulaire, style, registre, etc.)
Titre de l'article : Date : Auteur : Taille : Résumé :			Description à l’analytique  Compte-rendu

**Source : Données de l’auteur**

*In fine*, nous avons procédé à une interprétation des données obtenues en nous concentrant sur les éléments prédominants dans les thématiques, le genre et les acteurs.

Nous avons opté pour l'analyse du quotidien francophone marocain *Le Matin du Sahara et du Maghreb (MSM)*. Notre choix est motivé par le fait qu'il soit un journal d'information générale et politique.

Pour ce qui est de notre contribution, elle cherche en fait à mettre la lumière sur la nature du discours journalistique et les représentations du « mouvement du 20 février » par rapport à la contribution des TIC, et notamment des médias sociaux dans le déclenchement de mobilisations citoyennes au Maroc.

A cet effet, notre étude sera structurée en deux grands axes. Dans un premier temps, nous allons situer notre objet d'étude qui est marqué par l'intégration et l'appropriation du dispositif numérique comme moyen de communication voire de contestation et ce selon les besoins individuels ou collectifs. Notre intérêt porte ainsi sur la technologie numérique comme un puissant outil d'épanouissement de l'expression citoyenne et de prise de pouvoir confirmé entre les mains de personnes autrefois reléguées au statut de « *sans voix* »<sup>3</sup>.

Le deuxième axe, quant à lui, sera réservé à l'analyse des articles tirés du journal *Le Matin du Sahara et du Maghreb* et ayant traité de ce mouvement « du 20 février » de grogne populaire très significatif dans le sillage du « printemps arabe ».

## **2. Web 2.0 et mouvements contestataires au Maroc durant l'année 2011**

Le thème pivot (web 2.0) se classe en troisième et dernière position parmi les thèmes les plus abordés par *Le MSM* (19.52%). Par ailleurs, d'après les données statistiques obtenues, il apparaît que le quotidien maghrébin traite de cette question TIC de façon superficielle et focalise toute son attention sur les faits sociopolitiques engendrés par les mouvements contestataires. Selon le quotidien, la plupart des soulèvements révolutionnaires ayant secoué le monde arabe durant l'année 2011 ont été initiés principalement par les RSN. Le titre de presse souligne l'efficacité de la toile dans la facilitation de la communication et de la coordination des actions communes entre les révolutionnaires arabes. Ces plateformes sont perçues par le même quotidien comme étant des espaces ayant favorisé la germination et la propagation rapide des révolutions.

---

<sup>3</sup> Serge Proulx, (2012), « La puissance d'agir des citoyens dans un monde fortement connecté », in Actes du colloque international pluridisciplinaire, *Usages et pratiques des publics dans les Pays du sud. Des médias classiques aux TIC*, Agadir, p. 11-26.

Dans une autre perspective, nous notons que le *MSM* a abordé de manière limitée (4.47%) le sous-thème d'Internet et son impact lors des soulèvements sociaux arabes. Un tel résultat n'a d'autres fins que de montrer que le journal *Le Matin* se positionne au centre événements et cherche à soutenir le régime politique en place au lieu de se pencher sur les causes fondamentales qui ont conduit à ces protestations populaires ; raison pour laquelle la question d'Internet n'a pas été évoquée de façon exhaustive.

Dans une autre perspective, le Maroc, n'a pas échappé à l'élan d'émancipation qui a secoué le monde arabe. A l'instar de leurs pairs tunisiens et égyptiens, les jeunes marocains ont choisi de manifester dans la rue, non pas pour exiger la chute du régime, mais pour préconiser des réformes politiques et sociales significatives. Par ailleurs, en raison de son parti pris éditorial en faveur du gouvernement, le *MSM* continue de faire l'éloge des manifestations au Maroc et des appels à manifester lancés sur Internet, en rappelant les déclarations du ministre de la Communication, et porte-parole du gouvernement, Khalid Naciri ayant affirmé que : « *Les appels aux manifestations qui émanent ici ou là, à travers différents sites Internet sont perçus avec beaucoup de sérénité* ». En outre, ce même ministre, qui minimise l'ampleur des mouvements sociaux au Maroc, a confirmé que les citoyens sont en droit de s'exprimer librement, du moment où cela ne contrevient en aucun cas aux valeurs et aux intérêts souverains du pays.

*Le Matin* a évoqué l'émergence du mouvement du 20 février et dont les militants ont usé des TIC afin d'organiser leurs mouvements contestataires au Maroc. Toutefois, le journal ne montre à aucun moment qu'Internet a été bloqué afin d'empêcher les contestataires de sortir dans les rues des villes marocaines. A ce propos, le Mouvement du 20 février est composé de militants des droits humains, de syndicalistes, de militants islamistes, de diplômés chômeurs et d'activistes amazighs, tous rassemblés dans un mouvement unique qui transcende les divergences idéologiques. Le mouvement a appris des stratégies et des tactiques des autres manifestants arabes, en Égypte et en Tunisie notamment. Il a utilisé les médias sociaux, à savoir Facebook, Twitter, YouTube, blogs, SMS et un grand nombre de sources d'information en ligne pour communiquer avec les militants à travers le pays<sup>4</sup>. Toujours est-il que *Le Matin* adopte un discours élogieux du régime politique marocain. Ce dernier, selon le quotidien, n'est intervenu à aucun moment pour freiner l'étendu des manifestations marocaines.

Dans le même ordre d'idées, le quotidien marocain met l'accent sur les différentes mesures ayant été entreprises par les régimes despotiques afin de couper les réseaux de télécommunication notamment en Tunisie, en Egypte et en Lybie. Une telle situation nous amène à interroger le vrai rôle qu'Internet et les RSN ont joué lors du « printemps arabe » de 2011. Ainsi, nous pouvons dire que le quotidien marocain sombre dans la contradiction, dans la mesure où d'une part il met en avant l'idée selon laquelle le Web 2.0 a grandement contribué à l'avènement des contestations arabes, d'autre part le même journal souligne que l'accès à Internet a été bloqué afin d'empêcher les révolutionnaires d'interagir : *« Des habitants de la capitale Tripoli avaient indiqué dès lundi que, pour la première fois depuis le début de l'insurrection en Libye, mi-février, la connexion à Internet était à nouveau disponible dans certains quartiers. Les services Internet et les SMS avaient été coupés dès le début de la crise libyenne par le régime de Mouammar Kadhafi »*.

De surcroît, selon le *MSM*, la blogosphère a permis aux révolutionnaires de s'exprimer sans être soumis à la censure. En effet, l'espace numérique a affecté les frontières classiques entre source, médias et public. Désormais, chaque usager du Net possède les capacités de production et de diffusion du contenu. Les soulèvements arabes en général et les manifestations marocaines en particulier se sont caractérisés par l'émergence d'un engagement politique à travers Internet. Le *MSM* a abordé ce sous-thème tout en soulignant l'efficacité des blogs dans l'initiation des mouvements de contestation populaire. De plus, les jeunes présents sur le terrain ont utilisé leurs téléphones portables pour filmer les manifestations et les affrontements avec les forces de l'ordre, tout en réagissant et postant des commentaires sur les événements. Ces séquences vidéo ont, d'ailleurs, été suivies en temps réel par d'autres usagers du Net qui ont partagé leurs opinions en réaction à ces bouleversements sociaux d'envergure. Dans la même optique, de nombreuses vidéos diffusées sur le Web ont été retransmises par des chaînes de télévision comme Al-Jazeera et Al-Arabia, conférant ainsi à la pratique du journalisme citoyen, qui se distingue par son caractère amateur, un aspect professionnel.

Le *MSM* a, par ailleurs, soulevé et de manière sommaire la problématique du cyber-militantisme (03 occurrences seulement), sans pour autant s'attarder sur les détails en raison de son orientation éditoriale en faveur de la monarchie. Aujourd'hui, les moyens de mobilisation ont évolué vers des formes plus contemporaines. Les appels à manifester sont désormais diffusés en ligne, faisant d'Internet un instrument d'information et de persuasion.

### 3. Réseaux Sociaux Numériques et mouvement du 20 février 2011

Le journal marocain a mis en exergue la place importante que les TIC ont occupée dans le déclenchement des mouvements révolutionnaires arabes. Dans pareil contexte, le quotidien français, *Le Monde*, a qualifié les RSN notamment Twitter et Facebook de « caisse de résonance ». C'est une caisse d'où émanent les voix des internautes.

En effet, le MSM a adopté un discours dévoilant que les RSN sont devenus de plus en plus intéressants à partir de la révolution tunisienne. En effet, la révolution est venue de là où les autorités ne s'y attendaient pas. Les régimes politiques en place censuraient la presse et les médias classiques mais ils n'ont jamais imaginé que les révolutions allaient voir le jour grâce au Net et aux RSN. Bref, au-delà de la transmission d'informations factuelles, ces plateformes ont conféré la parole aux acteurs directs des soulèvements. Outre cela, nous signalons que le MSM a évoqué le rôle incontestable de Facebook dans l'organisation et la coordination des actions collectives, particulièrement dans le lancement d'appels à manifester du mouvement du 20 février 2011, ce qui a permis aux manifestants de rassembler un nombre conséquent de citoyens porteurs des mêmes valeurs d'émancipation et de contestation. Le quotidien, sujet à l'analyse, attire notre attention sur la volonté animant les cyberdissidents arabes, ayant tenu, tout au long des révolutions déclenchées, à conférer maints noms spécifiques aux jours de leur émancipation, citons à titre d'exemple : jour de colère, jour de gloire, etc. En conséquence, les murs de Facebook sont devenus des espaces de communication efficaces pour les révolutionnaires, puisqu'ils leur ont permis de parcourir le monde entier en quelques clics.

De surcroît, il n'y a eu aucune mobilisation ni rassemblement au début du « printemps arabe » qui n'ait été relayé sur Facebook (86 fois) ou Twitter (16 fois), et ce grâce aux enregistrements effectués via les téléphones mobiles, permettant la vulgarisation des événements de protestation d'envergure. Les RSN ont en conséquence offert au monde entier le privilège de suivre de près ce qui se passe dans le monde arabe, mettant en évidence leur rôle en tant que canaux de relais et de transmission. En se basant sur les discours qu'il a menés sur ces plateformes, *Le MSM* a valorisé Facebook par rapport à son concurrent Twitter, qui selon le même quotidien, a occupé une place importante durant les révolutions arabes, notamment dans l'inondation du cyberspace de Tweets invitant les citoyens à s'insurger contre l'oppression et contre la dictature. Outre Twitter, le quotidien fait référence au site Internet suédois Bambuser permettant de visionner directement « en flux » sur Internet des vidéos filmées par téléphone mobile ou Webcam de ce qui se déroule sur le terrain. Par contre, le journal marocain n'hésite pas à



dévoiler que les RSN ont été bloqués dans la plupart des pays arabes et maghrébins afin d'étouffer la révolution.

Dans le même sens, les autorités dans différents pays arabes, secoués par des révolutions subversives, ont procédé au blocage des RSN mais les révolutions arabes n'ont pas été prêtes à s'éteindre ce qui nous amène à poser la question suivante : les RSN sont-ils la cause principale derrière le déclenchement du « printemps arabe » ou bien ils en sont de simples vecteurs ?

Au Maroc les manifestations s'expliquent par plusieurs facteurs. Il y a une véritable grogne populaire occasionnée par la corruption et par une injustice sociale. Soulignons également l'émulation due aux révoltes réussies dans les pays voisins qui fait que les divers mouvements de contestation ont réussi pour la première fois à dépasser leurs différends. Le mouvement a connu le jour sur la toile, sur la blogosphère marocaine. L'origine du mouvement vient donc de dissidents politiques aguerris, mais comme ailleurs, il est adopté par une masse plus large. Les RSN ont constitué un dispositif déterminant dans la mobilisation, dans l'organisation des premières manifestations et dans la transmission de la colère ; Youtube et Facebook faisant la part belle aux déclarations politiques enflammées. Ce sont les réseaux sociaux qui ont donné d'ailleurs un nom à ce mouvement, en se basant sur le hashtag twitter « #20fevrier » date de la première manifestation.

Le Mouvement du 20 février forme donc une coalition inédite d'acteurs très politisés. En plus des acteurs associatifs nationaux (telle l'Association Marocaine des Droits de l'Homme), les manifestants viennent principalement des deux côtés du spectre politique : la gauche radicale, et les partis et associations islamistes. Les partis politiques principaux restent plus timorés craignant un retour de bâton de la part de la monarchie. Nous pouvons citer à cet égard le Parti politique "Justice et Développement" (PJD), seul parti islamiste légal, interdisant à sa jeunesse de défiler.

En effet, peu de partis « officiels » prennent une position ferme : le Mouvement du 20 février fait clairement débat au sein du PSU (Parti Socialiste Unifié) de l'USFP (Union Socialiste des Forces Populaires) ou du PPS (Parti du Progrès et du Socialisme), qui connaissent des scissions internes mais penchent globalement du côté des manifestants. Du côté des islamistes, l'organisation politique non reconnue Al AdlWallhsane (Justice et Spiritualité)<sup>5</sup>,

---

<sup>5</sup> Al AdlWallhsane est un mouvement islamiste marocain créé en 1973 par Abdessalam Yassine, non reconnu mais toléré par les autorités marocaines.

dirigée par le Cheikh Yassine, devient un des moteurs du mouvement en raison du zèle de ses militants.

Contrairement aux autres mouvements révolutionnaires qui réclamaient un départ du chef du pays, le Mouvement du 20 février n'a jamais demandé le départ de Mohammed VI et n'a jamais considéré l'existence d'un Maroc sans structure monarchique. Les Marocains, profondément musulmans, conservent un attachement très important à la personne du roi, véritable père spirituel en sa qualité de Commandeur des Croyants et de descendant du Prophète. Ces manifestants demandent « seulement » une modification de ses prérogatives afin d'obtenir un système plus juste et démocratique : un roi qui « règne mais ne gouverne pas » comme l'expliquent banderoles et slogans. Ainsi, la rue réclame la modification des articles 19 et 23 de la Constitution de 1966, afin que le roi soit responsable de ses actions devant la justice. Les manifestants souhaitent lui enlever ses attributs « extra légaux ». Le statut de Mohammed VI d'homme d'affaires le plus riche du Maroc est également critiqué, ainsi que toutes les formes de clientélisme et d'affairisme économique gravitant autour de lui et du Makhzen. Ce sont plutôt les proches du roi et le Makhzen qui écopent de l'ensemble des critiques de la rue (Germain, 2013).

#### **4. Caractéristiques du genre**

La couverture journalistique est présentée selon diverses manières, traduisant la technique de la mise en forme et de présentation de l'information du *MSM*. Les articles composant notre corpus sont présentés sous forme de dépêches, de signatures externes et d'éditoriaux. Par ailleurs, le quotidien propose l'interview d'Eneko Landaburu, ambassadeur et chef de la délégation de l'union européenne auprès du royaume du Maroc ainsi que deux articles élaborés par le même quotidien en collaboration avec les agences de presse. Afin de comprendre le discours entrepris par le titre de presse concernant la grogne arabe de 2010/2011, nous nous intéresserons plus particulièrement aux caractéristiques du genre.

##### **4.1. Type d'informations**

Les articles du quotidien marocain sur le « printemps arabe » et les contestations marocaines sont caractérisés par la dominance des dépêches d'agence. En effet, nous remarquons une utilisation significative des articles relevant de ce type (154 articles sur 180) soit 85.5%. Encore faut-il ajouter que l'AFP est la source de 90 articles soit 50% articles, tandis que la MAP est la source de 64 articles soit 35.5%.

A partir de la lecture que nous avons faite des articles du *Matin*, nous avons constaté que ce quotidien préfère publier les dépêches d'agence au lieu d'envoyer des journalistes sur le terrain afin de mieux couvrir les faits du « printemps arabe ». D'un autre côté, les médias traditionnels notamment les chaînes de télévision, les journaux et la radio disposent dans le monde d'un large réseau d'informateurs. Généralement, les médias classiques et en particulier la presse écrite n'ont pas les moyens d'envoyer des journalistes partout pour couvrir l'événement, ils recourent alors à des entreprises spécialisées connues sous le nom d'agences de presse. En effet, une agence de presse a pour vocation de rechercher l'information et de la distribuer, dans les meilleurs délais, à des clients qui s'y abonnent. Autrement dit et en l'absence des journalistes de terrain, les informations sont dans la majorité des cas dictées par le gouvernement.

#### **4.2. Interviews**

Le *Matin* ne propose qu'un seul article de type interview. Il s'agit tout d'abord d'une interview effectuée avec l'ambassadeur espagnol Landaburu mettant en avant l'idée que le Roi Mohammed VI en accédant au trône a introduit des réformes de fond. Ces dernières ont permis d'éviter le chaos et la rupture comme c'est le cas dans la plupart des pays arabe et maghrébin. Après une analyse consacrée au mouvement du 20 février, « mouvement, dit-il, qui a été salubre pour faire bouger la société marocaine et mettre le doigt sur un certain nombre de problèmes et de réalités du Maroc ». De même, l'interview a permis à l'ambassadeur espagnol Landaburu de poser une question de fond, celle de « savoir si avec les prochaines élections et les possibilités données par les ouvertures de la Constitution, le Maroc va s'attaquer aux problèmes de fond que connaît la société marocaine, comme ceux de la corruption et des inégalités sociales, car tout projet démocratique doit avoir comme ambition de tenir compte du ressenti de la population et d'agir dans une perspective d'équité et dans un langage de vérité ».

S'ensuit alors une analyse comparative avec la transition de son pays, l'Espagne, qui est passée du franquisme à la démocratie et des apports de celle-ci. De plus, il analyse les efforts de convergence menés par le Maroc, les chantiers prioritaires comme la justice et la politique sociale. Il met en lumière le rôle que devrait avoir toutes les élites dont « la seule justification c'est quand elles sont capables de montrer qu'elles donnent l'exemple et qu'elles apportent par leur savoir et leurs moyens des réponses à la société où elles vivent. Si ces élites profitent de leur pouvoir pour s'enrichir davantage sans participer à un projet politique de progrès, elles n'ont plus de justification pour exister ». Le diplomate donne alors son ressenti sur la situation

de la région après le délitement du régime libyen, sur le projet d'adhésion du Maroc au conseil de coopération du Golfe, et sur les réponses apportées à ces questions par l'UE.

#### **4.3. Signatures externes**

De façon porteuse de sens, le quotidien marocain ouvre ses colonnes de à diverses plumes qui représentent plusieurs domaines et positions. Il s'agit de dix-sept articles de type signature externe dont les auteurs sont répartis comme ceci : six journalistes, un professeur universitaire (Moha Ennaji) ayant publié deux articles, un analyste politique et éditorialiste (Alaoui Abdelmalek). En effet, tous les intervenants partagent l'idée que l'exemple marocain lors des révolutions arabes était exemplaire et exceptionnel. Les auteurs mettent en exergue que les manifestations marocaines, se traduisant par le mouvement du 20 février 2011, étaient pacifiques et réclamaient plus de droits et de justice. Les manifestants, selon les mêmes auteurs, n'ont réclamé à aucun moment la chute du régime politique en place. Cependant, les citoyens n'ont pas hésité à attaquer le gouvernement istiqlalien le conviant à un changement radical de la politique qu'il adopte. Par ailleurs, les intervenants ont prôné haut et fort la nouvelle constitution en vantant ses bienfaits sur les citoyens marocains.

#### **4.4. Editorial**

Durant les mouvements de grogne populaire arabe, *Le MSM* a proposé six éditoriaux relatifs aux manifestations marocaines, autrement dit, le quotidien s'est penché de façon significative sur l'exemple marocain. Afin de mieux cerner les enjeux du discours de ce journal et pour comprendre sa position à l'égard des troubles sociopolitiques marocains, nous procéderons à l'énumération des titres des éditoriaux, dans la mesure où ces derniers pourraient être porteurs de sens : 20 février, une leçon de démocratie, Au-delà des promesses ! La démocratie un combat au quotidien, « Le printemps marocain », une Révolution Royale irréversible, les non-dits d'une conjoncture. A partir de l'analyse de ces éditoriaux et de leurs titres, nous avons remarqué que le quotidien défend avec force les principes de la monarchie et vante les décisions perspicaces entreprises par sa majesté le roi Mohammed 6. Dans un contexte sociopolitique subversif, le quotidien représente le Maroc, par le biais de ces éditoriaux, comme étant le pays qui a su échapper à « l'effet domino » fomenté par l'exemple tunisien et égyptien.

## 5. Caractéristiques des acteurs

Lors de la couverture journalistique du « printemps arabe », Le Matin a mis en avant différents acteurs appartenant à différentes catégories. Ces derniers gravitent tous autour d'une question centrale à savoir celles des contestations arabes.

### 5.1. Les hommes politiques

Les hommes politiques représentent la catégorie la plus fréquente dans les articles du quotidien marocain. Ceci explique le fait que le « printemps arabe » est une affaire politique par excellence. Les noms des présidents écartés et ceux qui résistent encore aux révolutions viennent en tête. Le nom de Kadhafi a été cité dans notre corpus plus de (43 fois), Hosni Moubarak (133 fois), Bacharel-Assad (09 fois), Ben Ali (75 fois) et le roi Mohammed 6 (173 fois). Par conséquent, nous pourrions dire que Le MSM a conféré une attention plus particulière aux perturbations sociopolitiques marocaines. Au demeurant, le quotidien affiche une ligne éditoriale pro-régime, raison pour laquelle il prend en défense toutes les réformes royales entreprises afin d'éteindre la flamme des mouvements contestataires marocains. La personne du roi quant à elle, est associée aux réformes, aux changements sociopolitiques et à une nouvelle ère démocratique marocaine : « Les réformes initiées par S.M. le Roi Mohammed 6, depuis Son accession au Trône, reflètent la « perspicacité » et le « sens de la responsabilité » du Souverain, a affirmé le sous-secrétaire d'Etat américain pour les affaires maghrébines, Raymond D. Maxwell, dans une interview à la MAP » (MAP, 2011).

Cependant et à part la personne du souverain marocain le roi Mohamed 6, tous les présidents arabes, symbolisant le domaine politique, ont été représentés tels des criminels contre l'humanité, dans la proportion où ils ont accueilli la révolution par de violentes répressions.

### 5.2. Symboles de la révolution numérique

Le Matin n'a pas seulement cité les acteurs politiques qui ont tout fait afin d'anéantir le mouvement révolutionnaire qu'a connu leurs pays mais il a aussi cité l'exemple de d'autres dirigeants ayant entrepris des réformes en profondeur afin de freiner l'expansion vertigineuse des mouvements révolutionnaires arabes, mais il a pris également le soin de faire référence aux jeunes révolutionnaires de la toile qui ont mené à leur tour, via le Web, une guerre sporadique contre les systèmes informatiques gouvernementaux.

Par ailleurs, Razan Ghazzawi (04 occurrences) est considérée tel un symbole de la révolution syrienne. Cette blogueuse de 31 ans a été jugée pour avoir affaibli le sentiment national et avoir créé une organisation visant à changer le statut social et économique de l'Etat. Cette e-révolutionnaire était très active sur Twitter et exprimait ses pensées sur son blog jusqu'au jour où elle a été arrêtée. Après deux semaines, elle a été libérée souligne Le Matin.

L'autre figure de proue mentionnée dans notre corpus est Waël Ghonim (04 occurrence) devenu lors de la révolution égyptienne un symbole de la contestation, Waël Ghonim a confirmé dans une interview à la chaîne privée 'Dream 2' être l'administrateur de la page Facebook « Nous sommes tous Khaled Saïd », du nom d'un jeune homme battu à mort par la police, un mouvement qui a joué un rôle-clé dans le déclenchement du mouvement. A cet égard, ce qui est très intéressant dans le cas de ce jeune cyberdissident égyptien, c'est la déclaration qu'il a faite une fois libéré des mains des services de sécurité d'Etat. En effet, la foule a réservé un accueil triomphal au cybermilitant et cadre de Google après sa libération affirmant que : « *J'aime à appeler ça la révolution Facebook, mais après avoir vu les gens ici, je dirais que c'est la révolution du peuple égyptien* », a lancé le jeune homme, entouré par des milliers de manifestants.

Dans pareil contexte, le quotidien marocain a fait référence au blogueur égyptien Maïkel Nabil (03 occurrences), 26 ans, ayant été condamné en avril à trois ans de prison ferme par un tribunal militaire pour avoir « insulté » l'armée sur son blog. Le journal met en avant le verdict sévère auquel le blogueur doit faire face. Une cour militaire a condamné en appel le blogueur Maïkel Nabil, en grève de la faim pour protester contre sa détention, à deux ans de prison et à une amende de 200 livres égyptiennes pour avoir critiqué les forces armées.

Le MSM a également évoqué le cyberdissident Mahmoud Salem (alias Sandmonkey) (01 occurrence) ayant décidé d'attaquer sans scrupule l'armée égyptienne à travers son site. Selon les dires du jeune blogueur sur l'armée : « *Elle a perdu toute crédibilité en tant que 'protectrice des citoyens', et plus personne ne peut lui faire confiance dans ce rôle* ».

En substance, le quotidien marocain lors de sa couverture journalistique des révolutions arabes et des manifestations marocaines a mis en surface plusieurs figures emblématiques de la révolution 2.0. De plus, il n'a pas accordé beaucoup d'importance à la dimension que le numérique a occupé dans l'émergence des mouvements de grogne populaire arabe.

## Conclusion

Le « printemps arabe » en général et les mouvements de grogne ayant secoué certains pays arabes dont le Maroc (le mouvement du 20 février a suscité bien des inquiétudes auprès des dirigeants compte tenu de son renforcement progressif et la clarté de ses revendications), ont ouvert la voie à un discours « technophile » marqué par des notions de « médiactivisme » (Cardan, Granjon, 2010) et de démocratie politique 2.0 (Flichy, 2010) où l'on assiste à une métamorphose de l'espace public dont l'accès et la participation anonyme des acteurs à la vie politique se sont généralisés.

Par ailleurs et à l'issue de l'analyse de contenu menée, nous sommes en mesure de dire que le traitement de la question du numérique durant les manifestations marocaines de 2011 par le MSM reste superficiel. En effet, le quotidien marocain a été submergé par les faits et a accordé une importance particulière à ce qui se produit dans les pays voisins et arabes afin de ressortir l'aspect exceptionnel du Maroc et redorer le blason du régime marocain. En effet, le Maroc a réussi à diluer la colère, des manifestations notamment celle du mouvement de 20 février, dans des réformes sociopolitiques profondes, et ce en mettant en place une constitution qui tracera les balises menant à un rééquilibrage des pouvoirs. Elle a également pour objectif de clarifier et de préciser un certain nombre de principes pour une meilleure interprétation de ses dispositions. Elle est perçue par l'essentiel de la classe politique comme une nouvelle étape dans le processus de parachèvement de la construction de l'État de droit et des institutions démocratiques au Maroc.

Autrement dit *Le MSM* n'a pas eu assez de recul par rapport aux faits, à cause de la mainmise de l'Etat sur les organes de presse, pour s'arrêter derrière les vraies causes ayant contribué à l'émergence de ces mouvements de colère collective.

En substance, notre analyse des articles du *Matin*, nous a permis de remarquer la présence de composantes thématiques très variées. Ces dernières mettent en relief les différentes étapes ayant marqué le « printemps arabe » de 2011.

Dans le même ordre d'idées, la politique dont use les différents pays arabes et maghrébins ne peut pas continuer ni dans le temps ni dans l'espace, car elle néglige royalement la dignité du peuple. En conséquence, la réaction de ce dernier s'avère tout à fait légitime selon *Le Matin*. Une telle situation ne peut engendrer que des révolutions inattendues et irréversibles.



En outre, le quotidien marocain n'hésite pas à souligner le grand rôle qu'ont joué Internet et les TIC durant les soulèvements arabes. Ces nouvelles technologies ont permis la propagation rapide des informations politiques et logistiques. Cependant, *Le Matin* souligne à maintes reprises que les TIC étaient des vecteurs de la révolution mais n'étaient pas la cause principale derrière son émergence. La vraie révolution repose sur les épaules des révolutionnaires.

Désormais, l'implication citoyenne s'appuie de manière croissante sur les médias sociaux pour diffuser et influencer les opinions (citoyens, décideurs politiques...). Ces nouvelles pratiques médiatiques ont su ainsi mettre en exergue des lacunes et des maux sociaux autrefois camouflés et ignorés. Aujourd'hui, les réseaux sociaux numériques sont devenus incontestablement les moyens les plus appropriés pour déclencher les mouvements de contestation et de révolte du moins virtuellement avant de les concrétiser par des actions effectives sur le terrain. En conséquence, l'interaction entre espace virtuel et espace réel a façonné un nouvel espace public où le citoyen ordinaire est devenu un acteur à part entière dans le débat, notamment politique.



## Bibliographie

Bardin, L. (1977). L'analyse de contenu. Paris, France : Presses universitaires de France.

Bensalah, M. (2012). Réseaux sociaux et révolutions arabes?. Paris, France : Maison d'édition Michalon.

Berelson, B. (1952). Content analysis in Communication Research. Glencoe: USA: The Free Press.

Bonville, De, J. (2000). L'analyse de contenu des médias, Paris, France : Boeck Université.

Cardon, D., Granjon, F. (2010). Médiactivistes, Paris, France : Presses de Sciences Po.

Casilli, A. (2010). Les liaisons numériques : vers une nouvelle sociabilité. Paris, France : Seuil.

Daghmi, F., Toumi F. et Amsidder A. (2015). Médias et changements. Formes et modalités de l'agir citoyen. Paris, France : L'Harmattan, (Collection Communication et civilisation).

Daghmi, F., Pulvar, O. et Toumi, F. (2010). La réception au Maroc : pratiques des publics marocains. Au cœur et aux lisières des SIC. Actes du XVIIème Congrès de la SFSIC, 23-25 juin 2010, Université de Dijon.

Donnat, O. (2009). Les pratiques culturelles des Français à l'ère numérique : enquête 2008, Paris, France : La découverte.

Ellison, N., Steinfield, C., et Lampe, C. (2007). The benefits of facebook "friends": exploring the relationship between college students' use of online social networks and social capital. Journal of Computer-Mediated Communication, numéro 12, p. 1143-1168.

Ghannam, J. (2011). Social Media in the Arab World: Leading up to the Uprisings of 2011, report of the Center for International Media Assistance.

Ghiglione, R., Beauvois, J.L., Chabrol, C., Trognon, A. (1990). Manuel d'analyse de contenu. Paris, France : Armand Colin.

Ghiglione, R., Blanchet, A. (1991). Analyse de contenu et contenu d'analyses. Paris, France : Dunod.



Grosse, E. U., Seibold, E. (1994). Panorama de la presse parisienne : histoire et actualité, genres et langages. Paris, France : Peter Lang.

Lamloum, O. (2007). De la “nocivité“ des chaînes satellitaires arabes », (p.121-133). Dans T. Mattelart (Ed.). Médias, migrations et cultures transnationales. Bruxelles, Belgique : De Boeck.

Mezouaghi, M., (2003). La libéralisation des télécommunications au Maghreb : une réforme controversée. Annuaire d’Afrique du Nord, Vol. 39, 65-84.

Nashwan, M. A., (2013). Les mouvements sociopolitiques sur Internet au Yémen : entre limite de ressources et influence, Paris, France, Khartala, coll. “Hommes et sociétés”.

Proulx, S., (2012). La puissance d’agir des citoyens dans un monde fortement connecté. Actes du colloque international pluridisciplinaire, Usages et Pratiques des Publics dans les Pays du Sud, 4-6 Avril 2012, Université Ibn Zohr, Agadir, Maroc.